



Travailler chez NOZ est un vrai cauchemar !

Regroupons-nous syndicalement avec la CNT-SO !

Face aux conditions de travail, aux atteintes à nos droits et au mépris de la direction, nous appelons les travailleurs et travailleuses de la chaîne de magasins NOZ à rejoindre la CNT-SO !

Chez NOZ, la brutalisation et le mépris des salariées est un système !

À maintes reprises, la presse a relayé les mêmes témoignages sur NOZ : harcèlement, non respect des lois, entrave à la liberté syndicale...

A cela, nous pouvons ajouter ces témoignages de salariées :

« L'HUMAIN NE COMPTE PAS CHEZ NOZ ET LES PRIMES NE SONT PAS A LA HAUTEUR DES RÉSULTATS APPORTES A L'ENTREPRISE. »

« MANAGEMENT IRRESPECTUEUX ET INCOMPÉTENT ! À FUIR ! »

« ENTREPRISE DIVISÉE EN MICRO SOCIÉTÉS POUR ÉVITER LA FORMATION DE SYNDICATS. »

« SE FAIRE TRAITER COMME UN CHIEN ALORS QU'ON EST NOUVEAU NON MERCI ! »

« MANAGEMENT DE LA TERREUR ET DE LA PRESSURISATION. PAS DE CONSIDÉRATION. VOUS SEREZ SUIVI ET SURVEILLÉ A CHAQUE MOMENT DE LA JOURNÉE. LES MANAGERS INSTAURENT UNE COMPÉTITION MALSAINE ENTRE LES COLLABORATEURS. »

Mais qu'attendre d'autre d'une entreprise dont le patron Rémy Adrion se vante de « n'avoir eu aucun conflit en trente ans » et déclare « Moi, les gens qui regardent leur montre pour rentrer à l'heure, qui rechignent à bosser un peu plus tard pour que le boulot soit fait, ça ne m'intéresse pas. » ?

Nous savons que l'organisation de la société Noz et son mode de management nuisent aux conditions de travail comme à la santé des salarié-es et qu'il est difficile de se défendre ou de créer un syndicat. **Mais cela n'est pas une fatalité !**

La CNT-SO mène une campagne de syndicalisation chez NOZ, accompagne des salarié-es dans la défense aux Prud'hommes et agit syndicalement contre l'impunité de la direction (comme par exemple l'action au magasin de Creuzier-le-Vieux dans l'Allier).

Si toi aussi tu travailles chez Noz et que tu souhaites te défendre et t'organiser avec tes collègues de travail, **contacte le syndicat !**

**UNION,
ACTION,
AUTOGESTION !**

Non à l'UBERisation des emplois !

Pour contourner les droit sociaux et du travail, la direction cherche à imposer partout le principe de la « co-gérance » au lieu des CDI. Avec ce système, les travailleuses se retrouvent sans droits et encore plus sous pression ! La CNT-SO appelle à refuser la co-gérance, si tu as un contrat de travail, on ne peut pas l'imposer. En cas de problème, contacte le syndicat !

C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons !

